

<https://ricochets.cc/La-police-applique-trop-souvent-la-peine-de-mort-sans-proces-pour-un-simple-refus-d-obtemperer-7389.html>



La police applique trop souvent la peine de mort sans procès pour un simple refus d'obtempérer !



- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 14 mars 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La police applique trop souvent la peine de mort sans procès pour un simple refus d'obtempérer !

En France, rouler sans casque sur un scooter expose à la peine de mort sans procès.

Pour la plupart des flics et de leurs soutiens de droite extrême et d'extrême droite, le refus d'obtempérer est un crime impardonnable, et ils s'octroient le droit d'appliquer la peine de mort sans procès ni jugement.

Les flics font la loi et appliquent les peines à leur guise, protégés/encouragés/stimulés/absouts par le gouvernement, des médias extrême droitisés (Cnews en tête) et nombre de puissants, tous complices et acteurs de cette fascisation et brutalisation de la vie publique.

Pas besoin de rétablir la peine de mort et la guillotine, la flicaille radicalisée se charge d'exécuter brutalement la peine de mort dans la rue et sans honte.

Des émeutes ne suffiront pas pour faire chuter le régime et le dangereux monde fascistoïde qui va avec.



La police applique la peine de mort sans procès pour un simple refus d'obtempérer !

TECHNIQUE DU « PARECHOQUAGE » : LA POLICE TUÉ À NOUVEAU POUR UN « REFUS D'OBTEMÉRER »

Dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 mars, un jeune homme qui circulait à scooter, à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, est mort après avoir été percuté par une voiture de police. Il n'avait que 18 ans et était originaire de La Courneuve. Il a été déclaré mort quelques heures après les faits, qui ont eu lieu en début de soirée. Il avait été victime d'un premier arrêt cardiaque, puis avait été réanimé et transporté à l'hôpital où il est décédé.

Selon un témoin de la scène, « il y avait 2 personnes sur le scoot' et la voiture de police a coupé la route, ils ont tamponné le mec et après il est rentré dans la camionnette ».

Cette technique, appelée « parechoquage », consiste à percuter une personne pour l'arrêter. Sa légalisation est réclamée par les syndicats policiers depuis des années. Eric Zemmour avait ainsi déclaré : « Je suis favorable à ce que les Anglais font depuis quelques mois, c'est-à-dire ce qu'ils appellent le contact tactique ».

Même si elle n'est pas légale en France, cette technique est utilisée par les policiers. Le 6 septembre dernier, à Élan-court, en banlieue parisienne, un adolescent de 16 ans est décédé après avoir été pris en chasse par une

La police applique trop souvent la peine de mort sans procès pour un simple refus d'obtempérer !

voiture de police. Un deuxième véhicule de police s'est mis sur son chemin et l'a percuté.

Jeudi 13 avril 2023 à Paris, trois adolescents sur un scooter étaient percutés par une voiture de police. Une jeune fille de 17 ans avait été placée dans le coma et un jeune de 14 ans était hospitalisé dans un état grave. Les policiers avaient ouvert leur portière pour déstabiliser le scooter. Grâce aux images, trois policiers avaient été mis à pied.

En 2007 déjà, deux jeunes avaient été tués à Villiers-le-Bel de la même manière, provoquant d'importantes émeutes.

Pour rappel, les policiers ne peuvent engager une course-poursuite que pour les délits les plus graves. Et pas pour des refus d'obtempérer, qui sont exclus des consignes officielles. Les agents disent avoir poursuivi le jeune homme parce qu'il n'avait pas son casque. Justification encore plus absurde : on ne fonce pas sur une personne qui est particulièrement exposée car non protégée. D'ailleurs, les enfants d'Eric Zemmour et de Nadine Morano, qui commettaient des délits routiers sous l'emprise de drogue, ont été arrêtés tranquillement et sans être blessés.

La police ne se contente pas de tuer ou mutiler avec ses armes ou ses méthodes d'arrestation, elle est aussi un danger sur la route. Le 12 décembre, en plein Paris, un homme de 84 ans était décédé après avoir été percuté, en plein jour, alors qu'il traversait sur un passage piéton au vert, par une colonne de policiers à moto de la BRAV. Le 18 décembre, à Senlis dans l'Oise, un homme âgé de 82 ans est mort après avoir été renversé par des gendarmes au niveau d'une station service. C'était à 16h30, alors qu'il faisait jour et que l'octogénaire traversait la rue. Samedi 23 décembre à Saint-Pierre-des-Corps, un jeune homme a été percuté par une voiture de police dans des circonstances troubles. Décédé lui aussi.

Ces morts, par négligence ou par envie de « parechoquer » des êtres humains, s'ajoutent à la longue liste des vies volées par la police française.

(post de Contre Attaque)



La police applique la peine de mort sans procès pour un simple refus d'obtempérer !